



LOI, JUSTICE ET VÉRITÉ CHEZ HÉRACLITE

LOI, JUSTICE ET VÉRITÉ CHEZ HÉRACLITE

13 June 2024

Centre Sainte-Barbe - Salle Collinet, 3e
étage

ACCÈS LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. DIFFUSION EN DIRECT VIA ZOOM - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de conférences de philosophie du droit

Organisé sous l'égide du [Laboratoire de sociologie juridique](#) et de l'[École doctorale d'histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit \(ED8\)](#), en collaboration avec l'[Institut Michel Villey](#) et l'[Institut d'histoire du droit "Jean Gaudemet"](#) sur le thème : **Le droit et la vérité**

Organisation : [Eric MARTIN-HOCQUENGHEM](#)

Ce cycle de conférences explore le thème du droit et de la vérité dans la philosophie de l'Antiquité, à travers la pensée de plusieurs philosophes ou écoles de philosophie : Platon, Aristote, les sceptiques, Héraclite d'Ephèse et les stoïciens.

D'une durée de deux et demie au maximum, les conférences débuteront par une communication émanant d'un philosophe, qu'une communication d'un juriste pourrait parfois précéder. Des textes choisis à l'avance seront communiqués avant chaque conférence. La conférence se poursuivra par un débat, que l'on espère nourri, avec le public.

Les conférences sont ouvertes aux doctorants et enseignants-chercheurs de tous établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'aux étudiants de l'Université Paris Panthéon-Assas. Elles se tiendront en « présentiel », mais certaines pourront également être suivies à distance au moyen de l'application Zoom, sur inscription préalable.

Loi, justice et vérité chez Héraclite

δίς ἐς τὸν αὐτὸν ποταμὸν οὐκ ἀν ἐμβαίνεις.
« on ne saurait entrer deux fois dans le même fleuve ».

INTERVENANT : Lucia SAUDELLI, agrégée de philosophie, docteur en histoire de la philosophie antique, qualifiée aux fonctions de maître de conférences en philosophie et **HDR**, auteur notamment de l'ouvrage *Penser les contraires. Héraclite et Platon*, Paris, Vrin, 2024.



MODÉRATEUR : Eric MARTIN-HOCQUENGHEM, maître de conférences en droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas

[> Visionner l'enregistrement de la conférence](#)

Accès

Accès libre dans la limite des places disponibles, la jauge maximale de la salle Collinet est fixée à 40 personnes.

Les conférences sont ouvertes à tous, aux étudiants de master 1 et de master 2, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Panthéon-Assas ou d'autres universités.

Il sera possible de suivre les conférences à distance sur Zoom. L'inscription préalable, qui est nécessaire, se fait [via le formulaire en ligne Zoom](#).